DIXIÈME ANNÉE. — N° 495 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 8 MARS 1919.

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . Un an. 8 fr.
ETRANGER. . . . — 10 fr.

LE NUMERO :

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an 8 fr.
ETRANGER. . . — 10 fr.
Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois

LE NUMERO :

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

LES FEMMES-MAIRES dans les Régions libérées

Il y a quelques mois, M. Thébault écrivait dans le « Temps » une série d'articles sur les régions libérées; dans l'un d'eux, il disait : « Les municipalités ont, presque partout, été reconstituées (1). Où manquent les Maires, emmenés comme prisonniers en Allemagne, des « Mairesses » vaillantes et dignes Françaises, ont assumé tous les soucis de l'Administration communale. Elles remplissent leur mission avec un tact, une activité, un esprit de décision vraiment remarquables, sachant guider les œuvres de secours dans leurs enquêtes et pourchassant sans pitié les rares inconscients qui, le soir, arrivent par tout bus » au village. L'une d'elles, femme de tête, avisée et consciencieuse, nous déclarait formellement : « Moi, je comprends tout ce que je lis ». Elle voulait dire par là qu'elle n'applique jamais un règlement, une circulaire, un décret, sans être sûre d'en avoir d'abord pénétré le sens, parfois difficile à saisir dans les broussailles du style officiel. »

A l'heure où se pose d'une façon pressante la question du suffrage municipal féminin, il nous a paru intéressant de mettre en lumière les faits signalés par M. Thébault.

« Il serait bon, nous écrivait ce journaliste qu'un article fut consacré à nos « braves mairesses » qui méritent mieux qu'un compliment hâtif. »

De tels exemples en effet doivent porter leurs fruits, ils sont les commentaires vivants de nos revendications; ils sont les arguments irréfutables, pratiques, qui soutiennent nos demandes formulées au jour de la justice. Il n'est pas possible de jeter un coup d'œil d'ensemble sur le rôle des femmes dans ces régions meurtries où l'on s'est battu; tous les faits ne peuvent être connus, ils ne le seront que peu à peu, mais déjà on peut avoir une idée de ce que la femme a accompli, dans ces heures tragiques, pour l'existence de la commune. Le cas le plus fréquent est celui de l'institutrice, secrétaire de mairie, remplissant toutes les fonctions du maire, mais que celui-ci, pris parmi les quelques vieux restés au village, se contente de signer (quand il sait écrire) tout ce que sa secrétaire lui présente. Et quand le maire se trouve être un homme actif et capable, le rôle de la secrétaire n'en devient pas moins important.

Nous citerons, parmi ces secrétaires de mairie :

Dans les Vosges, à Ménarmont, Mlle Antoine, à Anglemont, Mme Thomas; à Bazieu Mlle Chauville; à Moyeu-Moutier, Mlle Nicolle qui s'est entremise avec autorité et succès pour obtenir la liberté de soixante otages, dont le maire de Moyeu-Moutier; à Saint-Benoît, Mlle Adam qui, pendant l'occupation expédiait les affaires de la mairie et trouve moyen actuellement, outre sa classe (elle est institutrice), après les affaires communales, de faire une garderie pour les enfants, le jeudi et le dimanche, afin que les mères puissent travailler.

En Meurthe-et-Moselle, à Maivière, Mme Songeur, femme du maire, fut aux heures les plus tragiques, l'infatigable collaboratrice de son mari. Le poste n'était pas sans danger, et Mme Songeur tomba glorieusement, frappée d'un éclat d'obus.

A Abaucourt, sous le feu de l'ennemi, Mlle Marie Dedun, seconda M. Amaka qui remplissait les fonctions municipales; elle assuma particulièrement, malgré les plus grandes difficultés, le service du ravitaillement de la population.

Parfois encore, les hommes ont manqué presque totalement dans la commune; les mobilisables étaient aux armées, les autres partis à l'approche des Allemands. Il ne restait plus guère que des femmes; alors une d'elles administrait la commune sans titre officiel, qu'importe! Elle assumait toutes les charges qui incombent à un maire, et ces charges sont lourdes dans un village situé sur la ligne de feu. C'est ainsi à Bouffignereaux (Aisne), Mme Chéron, chargée des fonctions de secrétaire de mairie, se trouva seule au moment de l'arrivée des Allemands. Elle tint tête aux exigences de l'ennemi, et quand nos troupes revinrent ce fut elle qui assura le service de ravitaillement et la direction du bureau des allocations militaires. A T..., petite commune de 400 habitants, dans la Marne, c'est Mme F..., qui prit la direction comme des affaires. Il faut citer sa lettre qui nous donne un aperçu du rôle joué par les femmes dans ces heures terribles :

« J'ai accompli simplement mon devoir de bonne Française, regrettant seulement que les circonstances ne m'aient pas permis de rester sur la brèche jusqu'au bout. Que peut donc faire un maire dans des localités situées si près de la ligne de feu?

« Tout, car il est considéré par tous comme l'âme de la commune et civils et militaires ont recours à lui toute la journée. Je suis restée à T... avec 4 conseillers municipaux non mobilisables : 2 sont réformés, les 2 autres dont le maire et moi-même, ont fui devant les Boches où le bombardement.

« Après le départ des Allemands, nous avons été très fortement bombardés. Les habitants réfugiés dans les caves avaient besoin d'être ravitaillés. J'ai trouvé des hommes courageux qui sont allés à C... et à R... chercher le pain et les objets de première nécessité. D'autres ont enterré, au péril de leur vie, les hommes et les chevaux tués dans les rues. Les 4 conseillers et moi avons assuré le logement des troupes depuis le début jusqu'à l'évacuation, et Dieu sait s'il en est passé!... Tous les services fonctionnaient comme en temps de paix. J'ai nommé un facteur, un cantonnier, un garde-champêtre. Naturellement ces nominations n'avaient rien d'officiel, mais cela allait quand même par suite de la bonne volonté de chacun. Le facteur allait chercher à R... les correspondances et emportait les nôtres, le cantonnier rebouchait les trous d'obus et veillait au bon entretien des rues, aidé par les soldats du cantonnement; le garde champêtre surveillait les champs (cultivés s'il vous plaît) et empêchait (quand il le pouvait) les vols. Tous les sauf-conduits, cartes d'identité, papiers quelconques sont passés par mes mains. J'ai fait les actes d'état-civil : naissances, décès, reconnaissances d'enfants illégitimes, etc. Etablissement des feuilles et des dossiers d'allocations militaires, établissement et surveillance des réquisitions, tout cela m'incombait. Je passe sous silence toutes les réclamations formulées tant par les civils que par les militaires à ces occasions. Le ravitaillement communal me revenait encore, puisque toutes les communes du front avaient pour intermédiaire la Sous-Préfecture. Nous n'avons donc jamais manqué de sucre, de charbon, de pétrole et nous avions ces marchandises à des prix que vous, Parisiens, vous envieriez. Entre temps, j'étais aussi percepteur car j'allais à R... chercher l'argent nécessaire et j'ai toujours payé les réquisitions, les cantonnements et les allocations militaires. J'évitais ainsi au percepteur et aux intéressés un voyage dangereux et une perte de temps. J'étais aussi un peu notaire et j'ai établi nombre de procurations, libellé quantité d'actes.

« ...Voilà ce que peut et doit faire un maire sur la ligne de feu. Il doit aussi, devoir pénible, faire évacuer ou inhumer les victimes des bombardements et répondre aux lettres des familles des nombreux militaires qui reposent dans les cimetières nouvellement établis. Il est obligé de se déplacer fréquemment, de recevoir toute la journée, de veiller tard pour mettre les affaires au point et faire abstraction de sa vie. J'ai vu la mort plusieurs fois de bien près, mais je n'ai jamais été blessée... »

Ce que Mme F..., ne dit pas, c'est qu'elle a été l'objet d'une admirable citation et qu'elle est décorée de la Croix de guerre (août 1917).

A Margny-aux-Cerises, Mme Baumain, paysanne de 27 ans, courageuse et énergique, a fait fonction de maire et tenu le greffe à la mairie pendant l'occupation.

A Fouches (Somme), le maire étant mort, sa femme, Mme Flameng, l'a remplacé et fait fonctions de maire, lors de l'évacuation des habitants de Fouches à Moyencourt (mars à juillet 1917). Revenue à Fouches, après la libération, Mme Flameng rendit son poste à l'adjoint, bien que le commandant du secteur lui eût demandé de le conserver.

Cet état de choses fut parfois officiellement reconnu par l'autorité préfectorale. C'est ainsi que la Préfecture de l'Aisne répondit à notre demande :

« Mon collègue de l'Oise, à qui j'ai posé la question, me fait savoir que la commune d'Euricourt (Oise) est administrée par une femme, Mme Macret, institutrice de la commune, qui a été investie officiellement des fonctions municipales, tous les conseillers municipaux présents ayant refusé. »

Et le Préfet de la Somme voulut bien nous signaler que « ...trois communes libérées de la Somme sont administrées par des femmes : Balatre, déléguée faisant fonction de maire, Mme Lefebvre; Breuil, déléguée faisant fonction de maire, Mme Thiesset; Grecourt, déléguée aisant fonction de maire, Mme Lemaire. »

Nous avons écrit à ces mairesses et de leurs réponses se dégage un grand souffle de patriotisme : ce qu'elles font, c'est avant tout pour rendre service à leur pays, tant mieux s'il en résulte un progrès pour la cause des femmes; mais elles n'agissent pas en vue de cela. L'une de ces lettres dénote une instruction rudimentaire, mais elle évoque en même temps devant nous une belle figure de paysanne française, simple, grande, patriote, dans l'accomplissement de son devoir civique.

Là voici :

« Madame,

« En réponse à votre respectueuse demande, j'acquitte la tâche qui m'est confiée avec dévouement. J'ai bien l'honneur de vous dire que la place de fonction de maire est :

1° Secrétaire de mairie;
2° C'est moi qui affiche tous les envois;
3° Je donne connaissance à mes habitants de toutes les circulaires ministérielles;
4° La distribution de pain tous les deux jours aux habitants, que j'envoie chercher par un conducteur que l'armée a bien voulu nous confier;
5° Le charbon tous les mois;
6° J'ai remis du bois aux habitants, à parts égales;
7° Les dons sont distribués par mes bons soins aussitôt reçus;
8° Le sucre également sans distinction comme le pain;
9° J'assure tous les renseignements utiles aux autorités française, anglaise et américaine;
10° Et pour le moment, je m'occupe un peu pour la culture, car nous n'avons pas un seul ouvrier agricole.

« Veuillez recevoir, chère Madame, mes salutations les plus distinguées et tous mes remercîments au nom de notre chère France.

« Madame Thisset.
« Faisant fonction de Maire,
à Breuil-sur-Nesle (Somme). »

L'autre lettre est de Mme Macret, faisant fonction de maire à Evricourt (Oise).

« Je suis dans cette petite commune depuis 15 ans, écrit-elle; j'exerçais les fonctions de secrétaire de mairie.

« Je suis restée sous la botte allemande pendant toute l'invasion, j'ai failli être fusillée accusée de téléphoner sous terre; j'ai enduré de grandes souffrances avec mon mari qui a été enlevé le 17 février 1917. Etant évacuée, je suis rentrée au pays voisin de mon poste et chaque jour depuis le 4 juin 1917, j'ai fait 3 kilomètres matin et soir pour faire mon service. Un conseiller municipal faisant fonction de maire, il en a eu bientôt assez; j'ai été nommée déléguée en attendant le retour d'un autre conseiller qui n'a pas accepté les fonctions; alors, M. le Sous-Préfet m'a dit de continuer. Je fais cela depuis juillet, avant tout pour rendre service à l'Administration et pour la Patrie. C'est assez dur, mais cependant je le fais de bon cœur, car c'est l'occasion de montrer que les femmes peuvent prétendre aussi contribuer au bien du pays et en être dignes.

. . . . . .

Enfin, à Soissons, nous citerons Mme Macherez qui fut quelques jours, maire de la ville.

« Je n'ai remplacé le maire absent, nous dit-elle, que lors de l'arrivée des Allemands et pendant les premiers jours de l'occupation, car des conseillers municipaux sont venus à la mairie dès le surlendemain et se sont occupés de bien des choses.

« Si j'ai pu arrêter les Boches dans leur désir de mettre le feu à la ville, de faire ouvrir tous les magasins lorsqu'ils m'ont trouvée à l'Hôtel de Ville, dans ma salle des conférences des Dames Françaises où je rangeais du matériel, c'est que, très étonnée de ne pas voir un être humain dans cette mairie, j'ai pris sur moi de monter en auto avec eux et de faire ouvrir les magasins...

« Quand les Allemands ont reculé, le Préfet de l'Aisne, M. Leullier, est venu mettre de l'ordre et nommer quelqu'un pour remplacer le Maire.

« Jusqu'à ce moment, quoique ces messieurs aient pris tout en mains, j'ai continué à rendre le plus de services possibles aux habitants, en atténuant les exigences boches et en fournissant le lait à nos enfants de la Goutte de lait, aux malades et aux autres enfants de la ville. Sans oublier que j'avais deux ambulances dont une contenait 36 Boches et seulement 6 Français. Cette dernière a été bombardée aussitôt le recul, à tel point que j'ai dû évacuer les blessés, et même la communauté du couvent où j'étais a été totalement brûlée. Ils ne pouvaient ignorer cette ambulance puisque j'avais eu jusqu'à la veille de leur départ, un colonel et deux lieutenants qu'on avait enlevés en automobile.

« ...J'ai avec Monseigneur Péchoaard, notre évêque, fait une démarche à la Kommandature pour atténuer certaines exigences et, avec un permis d'automobile, j'ai pu aller dans les environs visiter quelques maires et voir avec eux s'ils n'avaient pas trop de désagréments... »

On n'aurait pas une idée complète du rôle joué par des femmes dans l'Administration des communes pendant la guerre, si nous ne disions quelques mots de ce qu'elles ont fait dans d'autres régions éloignées du front. Au point de vue du féminisme l'exemple est encore plus important. Quand l'ennemi s'avance, quand on vit sur le territoire où l'on se bat, quand l'existence de la ville ou du village est menacée, la défense des intérêts communs, de la commune, appartient à l'être qui s'impose par son énergie et son courage; et si cet être est une femme, nul ne songe à y redire. Mais que, loin du champ de bataille dans un coin paisible du Midi, une femme administre sa commune, voilà un symptôme bien caractéristique du changement apporté par la guerre dans l'état des esprits.

Tel est le cas de Mlle L..., institutrice dans une commune du Sud-Ouest et secrétaire de mairie (1). A la déclaration de guerre (elle n'avait que 22 ans) elle se rend à la Sous-Préfecture pour se faire inscrire comme infirmière, car elle a ses diplômes de la Croix-Rouge. Le Sous-Préfet lui conseille alors de retourner chez elle et d'aller à la mairie où tout est désorganisé. Vous y serez plus utile lui dit-il. Elle y consent, en attendant.

Le maire et l'adjoint étaient mobilisés, le conseiller délégué, brave homme, mais s'intéressant peu aux affaires administratives et n'y comprenant pas grand'chose, laissait Mlle L... agir toute seule. Ne pouvant signer les pièces officielles, Mlle L... les apportait au Conseiller délégué qui, souvent signait sans comprendre. Dans bien des cas, Mlle L... signait ainsi : « Pour le « Maire et l'Adjoint mobilisés, et par ordre « du Conseiller délégué, L'institutrice Se« crétaire de Mairie : G. L. »

Ces pièces étaient acceptées par l'Administration, « ...puis l'adjoint est rentré, « réformé, écrit Mlle L... Excédée de travail avec ma classe mixte très chargée, « Je l'ai supplié de reprendre ses fonctions « ce qu'il a fait en novembre dernier (1917). « Intelligent, esprit impartial et juste, il « m'apporte un précieux concours. Je re« çois toujours le courrier de la mairie, et « bien souvent, le plus fort de la besogne « est encore pour moi ».

Mlle L... a voulu démissionner plusieurs fois, mais le Sous-Préfet l'a toujours obligée à rester en lui disant : « Que deviendraient les communes ainsi dépourvues « de gens éclairés, ou de bonnes volontés, « s'il n'y avait pas les secrétaires de mairie? Pour ma part, ajouta-t-il, je ne pourrai que faire des éloges des secrétaires « institutrices car, pendant la guerre, je « me suis parfaitement rendu compte « qu'elles avaient accompli avec intelligence et dévouement des besognes nouvelles « et compliquées pour elles. »

Tout ceci ne démontre-t-il pas jusqu'à l'évidence que la femme est aussi apte que l'homme à remplir les fonctions municipales? La guerre laissera d'innombrables femmes seules, devenues chefs de famille en même temps que chefs d'industries, de commerces, d'exploitations agricoles; d'autre part, la guerre laissera des communes presque sans hommes : le suffrage municipal féminin devient un acte de nécessité.

Il nous est permis d'espérer que nous ne l'attendrons plus longtemps et ce sera un premier pas fait vers plus de justice et plus d'égalité.

Thérèse Casevitz.

(1) « La Française » n° du 22 mai et 19 juin 1915.

(1) Il s'agit de la Femme et de l'Oise.
(2) Y... avait été évacué en août 1917.

Notes d'Actualité

Les dangers du Métro

Chaque jour nous sommes, toutes et tous, les témoins et les victimes des bousculades du métro. A quelqu'heure que ce soit, mais surtout aux commencements et aux fins de journées, il faut livrer bataille pour monter dans les wagons, il faut subir un empilement terrible dans une atmosphère crasseuse, chaque arrêt amène une compression plus marquée et sortir de ces voitures bondées exige un aussi grand effort que pour y entrer.

Des grappes humaines restent souvent appendues aux portières, y faisant hernie, même pendant la marche sous les tunnels. Quelque jour un accident grave surviendra.

Faudra-t-il qu'il y ait eu mort d'homme pour que les Pouvoirs Publics interviennent?

Et il n'y a pas à conjurer que le danger des portières ouvertes. Il en est un autre à effets moins visibles, mais certains : Quand la population travailleuse part le matin pour le bureau, l'atelier ou le magasin, quand elle rentre chez elle après 8 à 10 heures de fatigue, a-t-on le droit de lui imposer un trajet aussi pénible, l'écrasement, l'asphyxie lente ?... Ce surcroit de peine peut avoir assez d'influence sur la santé publique pour qu'on la protège et qu'on s'en occupe ? Attendra-t-on qu'il y ait des femmes élues ? Je ne vois pas même un journal protester. *La Française* sera-t-elle seule à en appeler au Conseil Municipal ?

Dr Clotilde Mulon.

Guerre à l'Alcool

LE SUCRE ET L'ALCOOL

Le Dr Legrain va publier un catéchisme à l'usage des groupements sportifs. Le *Bulletin de l'Alarme* en a détaché quelques passages dont ceux-ci, relatifs à la valeur énergétique du sucre avant sa transformation en alcool :

La vraie force se puise dans les agents physiques, tels que la nature nous les donne. Le sucre est le facteur d'énergie le plus abondamment répandu autour de nous comme la lumière solaire et l'oxygène. Le sportif instruit et avisé aimera le sucre comme il aimera les bains d'air et de soleil.

L'avantage du sucre et des boissons sucrées si rapidement diffusibles dans l'organisme est évident. Aussi est-ce un non-sens de recourir aux boissons alcooliques, dans lesquelles le sucre d'origine a été détruit par la fermentation. L'alcool est une étape de la tranformation chimique du sucre. Ainsi transformé, il n'existe plus ; il est détruit et avec lui sa qualité énergétique.

Mais il a été muté en une substance, l'alcool, qui, à l'encontre de son générateur le sucre, est nuisible et coûteux, deux raisons pour le rejeter.

Mais il faut le rejeter sans réserve. Les expériences de laboratoires ont, par milliers, dépeint les effets nocifs de la plus petite dose d'alcool, tant sur le travail musculaire que sur le travail cérébral. Les expériences méthodiques réalisées par les sportifs eux-mêmes ascension en montagne, courses à pied, natation, etc...) ont confirmé les données des laboratoires.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris, Président : M. Jean Finot.

CONFÉRENCE des Femmes alliées

La Conférence des Femmes alliées, convoquées sur l'initiative de l'*Union Française pour le Suffrage des Femmes*, continue ses travaux. Tour à tour, MM. le Président Poincaré, Clémenceau, Jules Cambon, Stephen Pichon, Tardieu, Klotz (France), MM. le Président Wilson, White, Lansing, colonel House (Amérique), Lord Robert Cecil, Mr Barnes (Grande-Bretagne), Sir Robert Borden (Canada), M. Massey (Nouvelle Zélande), M. Heymans (Belgique), M. Sonnino (Italie), M. Bratiano (Roumanie), M. Vesnitch (Serbie), M. Venizelos, M. Politis (Grèce), M. Mantès (Bolivie), M. Antonio S. de Bustamente (Cuba), M. King (Libéria), M. Benès (Tchéco-Slovaque), M. Dutasta (secrétaire général du Congrès), ont reçu des Déléguées de la Conférence qui leur ont exprimé le vœu des femmes d'être représentées à la Conférence de la Paix. Car la Paix que l'on prépare ne pourra mériter le beau nom de « Paix des Peuples », si la moitié de l'humanité, c'est-à-dire les femmes ne sont pas admises à y faire entendre leur voix.

La question de la Nationalité de la femme mariée, celle de la Traite des blanches, du retour dans leurs foyers des femmes qui, de Serbie, de Grèce, d'Arménie, furent emmenées en captivité et parfois même vendues au enchères par les Turcs et les Bulgares, les questions se rapportant à l'Hygiène, à l'Alcool, au Travail féminin, et tant d'autres encore qui intéressent particulièrement les femmes, viendront vraisemblablement en discussion devant les différentes Commissions.

Il paraît indispensable que des femmes soient appelées à siéger dans ces Commissions. Le Président Wilson, M. Clémenceau, toutes les notabilités qui ont reçu la visite de la délégation des Femmes Alliées, ont non seulement accepté le principe de la représentation des femmes à la Conférence de la Paix, mais encore promis leur appui pour la faire triompher.

VERS LE SUFFRAGE DES FEMMES

La Présidente de l'*Union Française sur le Suffrage des Femmes* ayant téléphoné ces jours derniers à M. Alex. Varenne, Président de la Commission du Suffrage Universel, pour le prier de presser la mise à l'ordre du jour du rapport Flandin sur le suffrage des femmes a reçu de lui l'assurance que la discussion sur les lois électorales doit arriver vers le 10 Mars et que le rapport Flandin suivra immédiatement. On peut encore prendre patience pendant quelques jours.

de W. S.

Une nouvelle candidate au Parlement britannique

Sir Marc Sykes, membre du Parlement pour Hull, étant décédé récemment à Paris, l'Association minoriste de Hull a invité sa veuve, Lady Sykes, à poser sa candidature au siège laissé vacant par son mari.

AVIS A NOS LECTEURS

Nous recevons chaque jour des lettres de nouveaux abonnés qui en venant à nous regrettent vivement ne pas avoir connu plus tôt « La Française » où ils auraient puisé d'utiles indications. Ceci nous fait déplorer que nos moyens de propagande soient aussi restreints. Nous remarquons cependant que la voie qui nous amène les nouveaux abonnés est la bonne. Ils s'adressent à nous sur l'indication de leurs amis qui connaissent déjà « La Française » et l'apprécient. Nous ne saurions donc trop encourager nos abonnés à continuer la bonne propagande autour d'eux, même anonyme, par le moyen que nous allons leur signaler.

Nous avons en réserve un certain nombre d'exemplaires de « La Française » des numéros les plus intéressants. Nous pouvons les adresser franco soit en paquet à la personne qui désire en faire la diffusion ou séparément aux personnes indiquées par le diffuseur au prix de 0 fr. 10 pour les numéros ordinaires et 0 fr. 25 pour les numéros contenant des tableaux. (Le montant peut nous en être envoyé en timbres-poste pour n'importe quel chiffre).

Voici la liste des numéros recommandés pour la propagande :

Numéro 452, 2 mars 1918 : Alsace-Lorraine.

Numéro 471, 27 juillet 1918 : Hommage au Service de guerre des Femmes britanniques.

Numéro 472, 10 août 1918 : Récolte des Plantes Médicinales.

Numéro 474, 5 octobre 1918 : Ecoles Professionnelles :

Avec tableaux

Numéro 428, 30 juin 1917 : Carrières industrielles.

Numéro 466, 15 juin 1918 : Carrières de l'Enseignement.

Pour paquets de 100 exemplaires anciens assortis à notre gré envoyer seulement 7 fr. 50.

Nos Amies anglaises en France dévastée

Il a été décidé qu'un groupe d'une soixantaine de femmes « représentatives » comme on dit en Grande-Bretagne, visiteraient Lille et la zone dévastée. Les invitations seront adressées à des dames qui sont à la tête d'organisations féminines, soit politiques, soit sociales, soit industrielles ou pédagogiques. Il y aura aussi des représentantes de chaque dominion et probablement quelques femmes journalistes. La visite durera de 8 à 10 jours. D'autres détails seront donnés quand l'expédition sera définitivement organisée.

D'après le *Common Cause*.

LES LIVRES

POÉSIE

CRI D'AMOUR, par Pauline Plan.

Mme Pauline Plan épanche son grand cœur de femme, de poète et de Française en adressant un « cri » d'amour à la France et à tous ceux et celles qui souffrent et meurent en la servant : petits soldats, pauvres réfugiés, mères douloureuses, enfants martyrs. Les plus émus — et émouvants de ces poèmes sont adressés, par l'auteur à ses élèves, le petit soldat qu'elle instruisit dès l'enfance du devoir envers la Patrie, maintenant enseveli « sous les plis du drapeau »; jeunes filles victimes d'une explosion de poudrerie, dont les noms s'inscriront

Au Livre du Devoir
Au grand Livre sanglant de la grande Patrie.

Elle appelle sur les maux de cette grande Patrie, la pitié de sa petite patrie, qui est la terre charmante « du soleil, des parfums, des cigales...

..., dont rien n'a brisé le cours harmonieux
Des heureuses saisons et des heures égales

Le Nord n'a-t-il pas parfois calomnié la petite patrie en question, ne l'a-t-il pas accusée d'indifférence et d'insouciance? En tout cas, Mme Pauline Plan n'est pas de ceux qui restent étrangers à la grande solidarité de la douleur; et l'on sent qu'elle supplie en vain son cœur d'oublier, en un instant de calme, parmi les amandiers en fleurs,

Qu'ils s'endorment, nombreux, d'un sommeil
Eternel
Ceux qui firent sa joie et permirent son rêve,

LES POEMES DE PARIS, par Magd. Chéneau.

C'est le Paris lunaire de 1918 que chante Mme Magd. Chéneau, celui qui demeurait souriant par les nuits d'alertes et fier, serrant des poings ou narguant le gros canon. Nous retrouvons donc dans ces vers des sensations d'ailleurs inoubliables, mais qui semblent déjà lointaines. La soirée improvisée chez la baronne est décrite avec humour et ce genre paraît plutôt convenir à la petite muse parisienne qui inspire l'auteur que des sujets de plus vaste envergure. Les vers sont justes, mais pourquoi ce parti-pris de l'hiatus? Car aucune raison autre qu'un parti-pris, ne semble justifier, par exemple, qu'on écrive « toi aussi », quand une simple intervertion de mots éviterait le choc des voyelles; et un vers comme celui-ci :

Pourquoi, obstinément, je regarde au dehors

n'est franchement pas harmonieux. Il ne faut pas tout sacrifier aux règles, mais il ne faut pas non plus les violer à tout prix.

HYMNE A LA VICTOIRE, par Pierre de Bouchaud.

M. Pierre de Bouchaud, ayant gravement, pieusement pleuré nos morts dans « In Memorian », se devait de chanter la Victoire. Il la salue d'abord trois fois, la radieuse apparition, sillonnant les cieux :

Dont on voit frissonner l'azur sous sa grande
Aile

Puis, il rappelle nos longues angoisses incapables, comme aussi la jactance de l'ennemi et la défection d'un allié, de nous faire douter de cette Victoire; il décrit en un vers palpitant son arrivée :

On entendait vrombir
L'espace sous l'essor de sa course empennée

Et il termine par un Hosannah de triomphe et d'espoir en l'avenir.

LES TRESSAILLEMENTS (Demain chante en nous), par Robert Veyssié.

C'est une vraie joie artistique de lire un ouvrage où s'harmonise le « ramage avec le plumage ». Par le plumage, j'entends l'édition soignée, plaisante à l'œil et au toucher, ornée de vignettes délicates, et par le ramage, la poésie elle-même, faite de pensées et de sonorités choisies. Ainsi, tout concourt à donner une impression rare d'un art très élevé, très pur et très fin. A côté de cette jouissance un peu égoïste d'amateur, M. Robert Veyssié en procure une plus générale en montrant que les poètes de ce côté du Rhin, n'ont pas perdu la fleur de la grâce « de la douce et gente courtesie » traditionnelle de notre langue. Malgré près de cinq ans d'accoutumance à l'horreur, ils savent encore suivre la ronde des songes,

dont la conde
Poudreuse et blonde
Enlace les fauhourgs profonds
Tourne sous les branches qui font
De doux réseaux sur nos pensées
Où le vent de la ville a poussé les cités
Des misères exaspérées
Des espoirs et des désespoirs
Et de l'Océan noir
Des peuples alarmés qui font gémir le soir.

Ouvrez ou le voit, ces vers ne sont pas réguliers, mais leur rythme suit le mou-

...pensée avec une souplesse qui fait penser — évocation sans doute instinctive — à La Fontaine. Ce qui frappe le plus dans leur facture, c'est l'harmonie, obtenue non par une certaine recherche d'allitérations et de consonances, plus probablement jaillie en même temps que l'idée.

Et ces poèmes sont, eux aussi, un hymne à la Victoire; ils expriment une foi contagieuse en ce « demain » qui chante en eux :

Hommes, créateurs de victoires,
Héros,
Quelques femmes de France avec les plus doux
Berceuse dans la nuit, (mots
Ouvrez largement vos yeux pleins d'amour.
Car voici qu'un soleil se lève et déjà luit,
Luit pour toujours...

Et l'on sait que depuis l'antiquité, les poètes furent des devins — et inversement. Croyons-en donc Geurlibel : aimer, accomplir, travaillons à le réaliser.

Alice Berthet.

Apprentissage agricole

La création de nouvelles écoles d'agriculture est envisagée dans bien des milieux comme indispensable, pour faciliter le retour à la terre. Cette mesure, à elle seule, est loin d'être suffisante, car dans le travail des champs rien n'est abordé au point de vue technique. Les instruments employés, les matières d'opérer, les époques d'ensemencement, la nourriture et les soins à donner aux animaux, varient du tout au tout selon la nature et la disposition du terrain. Pour se familiariser avec tous ces détails, les moindres, qu'elles que soient les connaissances professionnelles déjà acquises et l'étendue de l'exploitation, devraient toujours faire un stage d'environ un an dans une ferme du village où ils désirent s'installer. Cette précaution leur épargnerait bien des déceptions sur les résultats obtenus dans leurs débuts. Que d'échecs coûteux, capables de décourager les plus robustes, sont dus au manque d'expérience! Il faut une intelligence avertie par la pratique pour discerner avec circonspection les améliorations qui peuvent être apportées aux méthodes de culture déjà en usage dans la région.

Tous les jeunes gens et les jeunes filles des villes qui sont fermement décidés à se vouer à la campagne, n'oublient donc de venir travailler dans les fermes pour faire leur apprentissage de la vie rurale ou pour le compléter!

C'est le seul moyen pour eux d'être véritablement capables de diriger avec succès une exploitation agricole et d'entraîner d'autres citadins à les imiter, par l'exemple de leur prospérité.

Viviane Colstat.

NOTES SUR LE Féminisme en Orient

Lettre de notre collaboratrice en Grèce (1)

En tous temps, les femmes jouèrent dans l'histoire des peuples un rôle important, et si l'on tourne bien les innombrables pages qui forment la vie passée des nations, l'on voit toujours une influence féminine donner lieu à quelque événement insignifiant en apparence, mais combien suggestif en réalité.

Tout en ne jouissant pas de l'indépendance dont jouissent déjà à notre siècle celles entrevoit n'étant pas directement mêlée à la grande vie nationale, tout en ne prenant pas ouvertement part aux oddisions, la femme à travers les âges, influença nous les dirigeants de l'Etat et des Arts, pour que l'on puisse dire qu'aucun régime social, aucune innovation littéraire, ne se créèrent sans qu'elle y eut une place nettement marquée.

La guerre, ce bouleversement immense, a mis tout à coup à l'agitation, à l'activité générale, et ce n'était pas chose facile. Elle sut merveilleusement s'adapter. Je souhaite profondément qu'elle profite du moment favorable pour se transformer encore, et par cette transformation, s'imposer. Si des hommes sont très fautifs en ce qui concerne l'expansion de l'intelligence et de la liberté féminines, les femmes le sont beaucoup aussi, parce qu'elles ne savent pas assez gagner, et marquer leur personnalité.

En Grèce, où tout est arriéré, très neuf, les femmes n'approfondissent guère les idées d'Occident, et on les étonne terriblement de nos jours, quand on leur dit qu'une telle, malgré sa fortune et son rang, travaille du matin au soir, uniquement, pour conquérir un rang, et se sentir vivre à ses propres yeux.

Je me rappelle l'époque où Constantin faisait la nique aux grandes Puissances. Sa cour était composée d'une quantité énorme de femmes, et ces femmes étaient des politiciens de premier ordre, qui menaient par le bout du nez combien de diplomates. Alors donc, Constantin faisait des siennes à qui mieux mieux, et les Grandes Puissances ne s'entendant pas entre elles, se décidèrent à envoyer à Athènes des officiers chargés d'organiser un service qui disant secret de renseignements. les officiers amenèrent beaucoup de femmes, sauda hétéroclite qui fit beaucoup. Je ne dis pas que ce fut toujours très beau, mais ce fut utile. Peut-être même que si elles avaient été seules ces femmes, elles auraient réussi davantage.

Peu de Grecques se mêlèrent aux contrôleurs alliés. Prudemment, elles s'enveloppaient de la neutralité, mais depuis que la Grèce a secoué le joug de la reine Sophie, on les voit s'agiter violemment.

Indépendamment, elles fondent des ouvroirs pour les réfugiés à moitié nus, de Macédoine, organisent des souscriptions, elles se dépêchent en un mot.

Les magasins ont des jeunes filles à la caisse, qui ne pensent pour rien au plaisir aux clients; les banques ont des dactylographes, des bureaux des employés féminins. Bref, toute fête finie, les écoles ne les voient guère encore. Mais quand on pense que les jeunes gens ne peuvent en aucun faire des études sérieuses faute d'écoles supérieures, et qu'ils sont obligés de s'expatrier pour terminer leurs études, à Constantinople, en France ou ailleurs, il ne faut s'étonner nullement que l'élément féminin reste davantage à l'écart de toute instruction pratique et approfondie. C'est un peu triste, car ce peuple est éminemment intelligent. La femme, très commerçante, s'adapte merveilleusement, et je crois que par cette voie-là dans les années futures, elle se créera, si elle veut, une place prépondérante dans la vie sociale de son pays. Mais le voudra-t-elle? Mais lutera-t-elle? Ceci, personne ne peut le dire. Il faudra longtemps, en tout cas pour que les Hellènes se transforment à ce point.

M. N.

Carrières Féminines

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Enseignement secondaire

Les épreuves écrites des concours de l'enseignement secondaire (jeunes gens et jeunes filles), en 1919, commenceront aux dates indiquées ci-après :

I. — Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (première partie) et admission à l'école normale supérieure de Sèvres : le lundi 16 juin, au chef-lieu de chaque académie.

Les inscriptions des aspirants seront reçues, jusqu'au 5 avril, au secrétariat de chaque académie.

II. — Agrégations de l'enseignement secondaire des jeunes filles et examen du certificat d'aptitude (deuxième partie) : le lundi 23 juin, au chef-lieu de chaque académie.

Les inscriptions des aspirantes seront reçues du 3 mars au 3 mai, au secrétariat de chaque académie.

III. — Agrégations des langues vivantes (anglais, allemand, espagnol et italien) et certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges (anglais, allemand, espagnol et italien) le vendredi 27 juin, au chef-lieu de chaque académie ainsi qu'à Bastia, Constantine, Oran et Tunis.

Les inscriptions seront reçues, au secrétariat de chaque académie et au secrétariat de la Direction générale de l'enseignement public, en Tunisie, du 3 mars au 19 avril.

IV. — Agrégations de l'ordre des sciences et des lettres des lycées de garçons et certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires de l'enseignement secondaire, le vendredi 11 juillet, au chef-lieu de chaque académie, ainsi qu'à Bastia, Constantine, Oran et Tunis.

Les inscriptions des candidats seront reçues au secrétariat de chaque académie et au secrétariat de la Direction générale de l'enseignement public en Tunisie du 13 mars au 3 mai.

LES INSPECTRICES D'ECOLE PRIMAIRE

Le recrutement des inspectrices des écoles primaires de la Seine est modifié ainsi qu'il suit, par arrêté préfectoral :

Les inspectrices administratives des écoles primaires élémentaires sont recrutées par voie de concours. Le programme et les conditions sont fixés par arrêté préfectoral.

Ne peuvent être admises à subir les épreuves de ce concours que les candidates reconnues aptes à exercer la fonction âgées de plus de trente ans et de moins de trente-cinq ans au 31 décembre de l'année du concours et qui auront été préalablement inscrites sur une liste dressée par le Préfet de la Seine, après avis d'une commission composée du Secrétaire général, président, du Directeur du Personnel et du Directeur administratif des services de l'Enseignement.

Les inspecteurs et inspectrices administratifs des écoles primaires élémentaires, l'inspecteur et les inspectrices des internats primaires sont tributaires de la Caisse des retraites de la Préfecture de la Seine.

COURS D'ENSEIGNEMENT MANUEL ET MENAGER

M. Alfred Lallement a demandé au Conseil Municipal la transformation d'une classe de l'école de filles de l'Avenue de la République en une classe de préapprentissage où l'enseignement ménager serait donné au plus grand nombre possible d'élèves.

Les cours complémentaires actuels tels qu'ils se recrutent et fonctionnent actuellement, ne répondent pas aux désirs des familles et ne satisfont pas suffisamment aux besoins de la population ouvrière de nos quartiers.

L'enseignement ménager donné dans ces cours supplémentaires ne s'adresse qu'à des jeunes filles âgées de 12 ans au moins munies du certificat d'études primaires. Il vient trop tard pour la plupart d'entre elles.

Dans ces dernières années de guerre, en raison des difficultés de l'existence et des gains rémunérateurs qui leur étaient offerts un grand nombre de jeunes filles de 12 à 13 ans quittaient l'école primaire pour remplir de petits emplois dans le commerce, l'industrie, la banque, ou pour entrer en apprentissage.

Que savent de l'art du ménage, de l'hygiène, de l'économie domestique, les élèves qui nous échappent à 12 ans? Voyez ce qui se passe dans un grand nombre de ménages ouvriers : la fillette, de l'âge de 5 ans 6 ans quelquefois, est chargée des achats quotidiens, de la garde du nouveau-né; il en est même qui n'ont pas 10 ans, qui préparent les repas pendant que la mère travaille au dehors.

Ces enfants, qui ne peuvent que mal s'acquitter d'une tâche trop lourde pour leur faiblesse et leur ignorance, ne trouvent à l'école aucun enseignement susceptible de les guider.

La plupart d'entre elles, devenues femmes et mères de famille, continueront à malgérer leur ménage, à mal soigner leurs enfants, à mal se nourrir, proies faciles de la maladie et du taudis.

L'épreuve de la guerre a permis de très intéressantes expériences touchant l'ignorance d'un grand nombre de femmes en matière d'économie domestique. Les restrictions imposées par la nécessité ont été souvent mal accueillies et lorsqu'elles ont été acceptées par patriotisme, elles ont causé des privations inutiles ou nuisibles. Dans les familles de petits employés ou d'ouvriers, la hausse constante du prix des vêtements, du linge, de tous les objets indispensables à la vie matérielle, a complètement obéré le budget parce que la ménagère ne sut pas se transformer aux habitudes du temps de paix.

Ailleurs, des familles ouvrières gagnant de gros salaires, ont dépensé sans compter, par manque de prévoyance et d'économie bien entendue. Il y a donc dans cette ignorance de la valeur des choses, dans l'ignorance de l'administration du bien de la famille, un danger social.

Il faut que l'école de l'après-guerre nous préserve de ce danger.

La première réforme à introduire dans l'enseignement primaire, c'est de réserver, quelques heures par semaine à l'enseignement ménager.

Cet enseignement ne doit plus constituer un privilège dont jouissent un petit nombre de jeunes filles. Il doit devenir obligatoire pour toutes. Ainsi, dès l'âge de dix ans, nos enfants prendront des habitudes d'ordre, d'hygiène, d'économie et de prévoyance.

La proposition de M. Lallement a été renvoyée à l'Administration.

Bulletin des Sociétés Féministes

Conseil National des Femmes Françaises

SECTION PARISIENNE

AFFAIRES DE LA SECTION

Une décentes réunion de la Section a eu lieu le samedi 22 février, à 3 heures, sous la présidence de Mme E. Weill. L'ordre du jour comportait une causerie de Mme J. Gaubbach sur la Caisse de Prêts agricoles dirigé, une communication de Mlle Byrne sur l'œuvre de la Croix-Rouge américaine dans son département et une étude de l'application de la Loi sur l'Instruction de la Nation, par Mlle Chauveau.

A la suite d'empêchements imprévus, les deux premières conférencières ne purent se faire entendre, et toute la séance fut consacrée à l'attachante question des Orphelins de Guerre adoptés par la France. En qualité de secrétaire de l'Office des Pupilles de la Nation de Paris et de la Seine, Mlle Chauveau était désignée pour traiter un tel sujet.

Avec sa profonde expérience, elle commenta la loi bienfaisante, due à Léon Bourgeois et à Viviani, que le Parlement vota le 27 juillet 1917. Elle fit ressortir que tous les enfants privés de leur soutien, quel qu'il fût, à la suite de faits de guerre, ont le droit d'emblée à l'Elle en expliqua le mécanisme ingénieux, qui procure à l'enfant, tant qu'il en a besoin, une aide pour son éducation et lui permet d'être élevé dans un milieu conforme aux idées de celui qui a disparu. Les organes de réalisation, Office National, Offices Départementaux, et Sections Communales, sont composés des personnalités choisies parmi les plus aptes à exercer cette tutelle si noble des êtres sans défense que de pays a pris sous sa protection. Les fonctionnaires compétents y siègent au côté de ceux et de celles qui ont fait leurs preuves dans les œuvres de patronage de l'enfance, et des membres de l'Enseignement. C'est un soutien à la fois moral et matériel qui leur est accordé sous diverses formes : surveillance, orientation professionnelle bien comprise, à un apprentissage choisi dans de bonnes conditions, etc... Cette loi « Conseiller de tutelle », un des plus beaux qui soient, pourra être confié à des femmes. Lorsque Mlle Chauveau eut terminé son exposé sur cette loi si libérale, qui est véritablement une loi d'union sacrée, un échange de vues du plus haut intérêt eut lieu entre elle et l'assistance.

Les membres présents eurent la bonne fortune d'entendre Mlle Bourat, inspectrice du travail, rendre compte des impressions éprouvées au cours de son récent voyage en Amérique, où elle fit des conférences sur les questions de travail et d'apprentissage. Elle indiqua l'importance du « Welfare of the Children » et la part faite à l'éducation post scolaire aux Etats-Unis, où l'examen médical des apprentis est préconisé dans nombre de villes.

A la fin de la séance, Mme Henry Nathan informa l'assemblée qu'elle continuait à étudier la question des Dommages de Guerre et leur Réparation et que M. Georges Risler, vice-président de l'Alliance d'hygiène sociale, avait accepté de parler le 29 mars prochain à la section de *la Croix-Rouge américaine et de sa participation au relèvement des régions dévastées.*

Mme E. Weill remercia ensuite vivement Mlle Chauveau de sa communication. La séance fut levée à 6 heures.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Note urgente
Pour les groupes et délégués de l'U. F. S. F.

Le Congrès de l'U. F. S. F. qui devait avoir lieu à Lyon à Pâques est remis à la Pentecôte et il se tiendra à Paris.

Le Comité Central a demandé au groupe de Lyon de bien vouloir accepter ce changement en raison du travail extrêmement important qui lui incombe en ce moment, au double point de vue du Congrès de la Paix et de la réforme électorale. Nous insistons auprès des groupes pour que les rapports sur le suffrage et sur la lutte contre la mortalité infantile nous soient envoyés dans les délais demandés afin que les rapporteurs puissent faire un travail consciencieux et documenté.

Notre cause progresse à Paris, mais nous voudrions sentir de tous nos groupes, un effort de volonté, d'activité et de réalisation.

La Secrétaire générale,
C. Brunschwieg.

J'ai reçu bien peu de rapports annuels : comment faire ainsi un rapport général? La trésorière réclame les rapports financiers et la cotisation des groupes.

Société pour l'amélioration du sort de la Femme et la Revendication de ses droits

Pourquoi la Femme doit-elle voter Pourquoi veut-elle le vote intégral??

C'est par ces questions actuelles qui posent devant la pensée des plus indifférents la question si importante du Suffrage féminin en France, que la Société pour l'Amélioration du sort de la Femme et la Revendication de ses droits, invitait les Parisiens à venir entendre, dans la Salle des Fêtes du « Journal », le dimanche 23 février, des défenseurs du droit de vote de la femme.

Un public nombreux et choisi répondit à cet appel, et put se convaincre, à la fois de l'urgence de la collaboration féminine au pouvoir et de l'activité constante et dévouée des vaillantes décidées à mener la lutte avant les prochaines élections législatives et municipales, afin que cesse l'injustice criante qui, au sein des nations civilisées, refuse à la Française ses droits politiques.

Au bureau prirent place Mme J. Siegfried, Présidente du L. N. F. F. MM. Louis Martin, Sénateur ; Louis Marin, Député ; Léopold Bellan, Conseiller municipal du 2e ; Mlle Bélilon, Présidente du « Suffrage des Femmes » ; Mme Clet, Présidente du « Groupe Français d'Etudes féministes » ; Mme Maria Vérone, avocate ; Mlle Borrel, avocate ; Mme Lydie Martial, présidente. Martin, Sénateur; Louis Marin, Député; de la Société A. S. F.; Mme Laffite-Boudeville, Vice-présidente; Mme Fonsèque, Trésorière ; Mme Barrelet-Bernier, Secrétaire.

Avec clarté, aîreté et dignité Mme J. Siegfried expose les bienfaits sociaux qu'on doit attendre de la participation de la femme au pouvoir, quelle influence morale elle exercera, contre l'alcoolisme, la traite des blanches, comme dans l'hygiène et l'éducation. Elle réclame le droit de vote, le droit et le devoir à la responsabilité.

M. Louis Marin, député, rapporteur général du budget, affirme vigoureusement son opinion en faveur du droit de vote intégral. Il nous adjure d'agir contre le projet de la commission qui limite à l'âge de 30 ans le droit de vote pour la femme qui accorde le vote municipal, électoral et éligibilité, mais lui refuse le droit de faire partie des collèges électoraux qui nomment les sénateurs. Tantôt, il nous engage à nous préparer au vote municipal; que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, on le donnera à la femme, parce qu'il faut que nos communes vivent, qu'elles aient le nombre légal de conseillers municipaux. Il faut accepter ce droit comme un devoir s'imposant en France. De affirmations successives quelques réticences et protestations chez les Féministes bien étoilées ne veulent pas de vote intégral. Mais M. Louis Marin, avec sa grande expérience de la vie politique intime, et comme c'est d'un ami sincère et éprouvé que vient cette insistance, il faut que les féministes le prennent en sérieuse considération. Il encourage aux femmes de présenter un programme féministe. Or, ce programme est déjà voté par l'« Unanimité, pendant féminine depuis 1917. Il paraîtra prochainement, non pas avec l'prétention d'un texte définitif, mais pour amener cette importante question de la présence et de la volonté de la Femme dans l'action politique.

Mlle Borrel prend la place sur le terrain de la philosophie du droit et donne une belle et utile leçon d'énergie et de combativité féministes. M. Louis Martin, Sénateur, avec éloquence et érudition, appelant devant nos yeux des souvenirs historiques, illustre les raisons qui poussèrent son équité à déposer sur le bureau du Sénat la proposition de loi tendant à accorder le droit de vote intégral aux femmes. Mais que de résistances il rencontre ! Et combien il sent la nécessité de l'union qui fait la force. Il voit se former des Ligues de toutes sortes. Pourquoi ne se formerait-il pas, en ce moment, *La Ligue Condorcet*, du nom de celui qui ne concevait pas le progrès humain sans la femme libre et consciente.

Elle est faite, dit en se levant, Mme Lydie Martial, nous la créons à l'instant même, avec vous, M. le Sénateur.

Mme Maria Vérone réfute avec humour l'objection qui prétend que la femme n'est pas prête à l'exercice des droits politiques. — « Qu'enseignez-vous donc dans les Ecoles de la République si depuis que la fréquentation scolaire est obligatoire, les filles n'en savent pas plus que les électeurs de 1848. Les femmes de 1919 sont autrement instruites et libérées d'esprit qu'eux ! »

M. Léopold Bellan apporte, avec la si persuasive éloquence du cœur qui lui gagne tant de sympathies et de dévouement, sa foi en l'intervention bienfaisante de la femme dans la vie municipale et dans la vie législative. Il a pu l'apprécier dans le travail et dans la vie commerciale, dans les Ecoles primaires, professionnelles et primaires supérieures. Elle a toutes ses sympathies et la vie sociale a tout à gagner de la participation de la femme à l'organisation et à la durée de la vie nouvelle.

Mme Lydie Martial remercie les orateurs dont la bravoure et le dévouement n'attendent qu'un mouvement bien organisé venant de la femme, pour la soulever tout entière.

Elle relate les critiques que lui adressent les amis de fraîche date du féminisme qui, en s'inclinant devant le fait social qu'est l'avènement de la femme au pouvoir, ne le reconnaissent que contraints et forcés et qui l'accueillent avec ironie :

— Vous n'aurez pas le bulletin de vote, mesdames — nous disent-ils — parce que vous ne parlez qu'en petits comités, dans des salles où il n'y a pas de fenêtres. Vous n'avez aucune solidarité réelle entre vous et l'on ne sait même pas ce que vous voulez ; Est-ce le vote municipal ? Est-ce le vote intégral ?

— Traduction libre, explique Mme Lydie Martial, nous n'allons pas nous mettre grand public, vers la Femme, vers l'Homme pour leur exposer notre pensée, pour leur faire comprendre que la cause de la femme, c'est celle de l'homme, c'est celle de l'enfant, c'est celle de la vie et du vrai progrès.

« Le féminisme que l'on conçoit dans notre volonté et dans notre action tient à ce que l'éducation ne nous apprend pas à vivre dans le moment présent qui est et vivant. Nous ne savons pas comme les Anglais, les Américains, les Allemands, agir tout de suite, avec des moyens nouveaux, quand des faits nouveaux nous sollicitent.

Mais la femme qui pense par elle-même sait très bien ce qu'elle veut : Elle veut se dépouiller de toutes les scories des siècles d'infériorisation lui ont imposé en déviations infériorisantes; elle veut se chercher, se retrouver, *être toute la femme; selon les raisons de sa véritable nature* — et elle veut vivre son heure, *l'Heure de la Femme*, dont le jeu passe, qui lui est donnée et sur laquelle elle ne sait pas miser.

Mais il faut qu'elle veuille et sache le faire parce que si elle laisse passer le moment favorable, demain, quand, à l'heure de la Femme incomplète succédera celle d'un communisme dont elle serait la victime, la martyre, demain, il serait trop tard !

« ...Pour faire taire la tuerie, par l'élection, dit plus loin l'oratrice, et je le fais aussi, que le pôle positif et le pôle négatif vibrent au contact. »

Tant que la Femme ne sera pas, par le droit et le savoir, capable de cette vibration électrique et lumineuse dans ses contacts cérébraux et sociaux avec l'homme, c'est l'homme lui-même qui en sera pas complet... *Il faut, en conséquence, que la femme entre et fasse le seul mariage heureux, que l'harmonie.* L'humanité sera sauvée par la mère portant l'enfant, par la femme intégrale en possession du droit de vote intégral. »

De nombreuses signatures, en vouant s'inscrire à la Ligue Condorcet, apportent, ensuite, preuve brillante que cette réunion féministe du 23 Février 1919 on peut attendre une action sérieuse et féconde en faveur de la femme, enfin socialement organisée.

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

Voici les sujets et les dates des Conférences de la *Ligue Française de l'Enseignement* pendant mars et avril. Toutes les conférences ont lieu au siège de la Ligue, 3, rue Récamier, à 4 heures et demie.

Mercredi 12 mars, M. le marquis de Dampierre : *La Fayette, nous voilà.*

Vendredi 14 mars, M. Désiré Bilé : *Les Sports et la Guerre* (avec démonstrations).

Mercredi 19 mars, M. Breton : *Les Chars d'Assaut.*

Vendredi 21 mars, M. Georges Laisant : *La Chanson et la Guerre* (avec auditions).

Mercredi 26 mars, M. le général Millerand : *La seconde victoire de la Marne.*

Vendredi 28 mars, M. Louis Forest : *Les Restrictions et la Guerre.*

Mercredi 2 avril, M. Louis Barthou : *La Poursuite.*

Vendredi 4 avril, M. René Viviani : *La vie publique et la Guerre.*

LIGUE DU DROIT ET DE L'EQUITE

La Ligue républicaine de défense nationale *Droit et Liberté*, limitée son assemblée générale le dimanche 9 mars 1919, à 12 h. 1/2 très précises, au Musée Social, 5 rue Las Bases.

Ordre du jour :

1° *Allocution du Président*, M. Léopold Lacour.

2° *Rapport moral*, par la secrétaire générale, Mme Th. Marlor.

3° *L'Alsace-Lorraine et la République*, par M. Daniel Blumenthal, ancien maire et député de Colmar.

4° *Visite aux Provinces rhénanes*, par M. Robert Kemp.

5° *Rapport financier*, par le trésorier, M. Pierre Colletta.

NOS MARIONNETTES

(Parc des Buttes-Chaumont. Porte Bolivar)

Afin que Guignol reprenne aussitôt après la guerre un nouvel essor, M. Gaston Cony a fondé une œuvre très utile de propagande et de perfectionnement intitulée : *Nos Marionnettes.*

Cette œuvre a pour but :

De grouper, sans distinction de rang ni d'opinion, tous les professionnels, amateurs et admirateurs de nos belles marionnettes nationales, en vue de faciliter et d'encourager leur développement.

De faire connaître les œuvres anciennes et de représenter, après examen, celles de ses principaux membres.

D'étudier en commun les mesures à prendre et les modifications et améliorations à apporter.

De secourir les marionnettistes malades et dans le besoin, etc.

Tous les membres de *Nos Marionnettes* doivent être français.

L'admission à *Nos Marionnettes* est absolument gratuite. Il n'est versé aucune cotisation.

Pour se faire inscrire et pour tous renseignements, écrire à M. Gaston Cony, Président-fondateur de *Nos Marionnettes*, Directeur du « Guignol de la Guerre », Parc des Buttes-Chaumont (Porte Bolivar) Paris (19e).

REVUE DE PARIS

A lire dans le numéro du 1er Mars :

Les Répercussions, par l'amiral Degouy ; *Devant la statue de Lessy-Marnésia*, par Charles Schmidt ; *Trois fondateurs de la République Tchéco-Slovaque*, par Louise Weiss ; *Prisonniers Allemands*, par Un interprète ; *Après les élections anglaises*, par Elie Halevy ; la suite des deux romans *La vie commence demain*, par Guido da Verona et *Le Prix de l'Homme*, par Jean de Granvilliers.

LA REVUE

A lire dans le numéro du 1er Mars :

Le maréchal Foch, par Henri Robert ; *La Protection de l'Epargne française*, par Polycrate ; *L'Anglomanie*, par Claretie ; *Et-gli, poésie* par Lucie Delarue-Mardrus ; *La nouvelle industrie de l'Azote*, par Jules Noch ; *Le dépôt de Fresnay-sur-Vierne*, roman 1re partie par Georges-Armand Masson ; *Le Protestantisme Alsacien*, par L.-M. Dumas ; *La Solitude de Tolstoï*, par Camille Mauclair ; *Un Petit Pierre*, (critique littéraire) par Nicolas Ségur ; *Critique Dramatique*, par Léo Claretie ; *Les débuts des Bolcheviks*, par André Chéradame ; *Les Prisonniers de Guerre*, par H.M. Valentino ; *Poètes d'Orient*, par Chakib El Khoubi ; *Auteurs de l'Art Français*, par Madeleine Bous ; *Les Responsabilités de M. Lebrun*, par Charles Benoist ; *Les Allemands en Russie*, par Maurice Muret ; *Les Sociétés savantes*, rubriques littéraires, scientifiques et artistiques, les analyses des Revues, les caricatures du mois (20 gravures).

Théâtre des Arts. Mat. des Bolchevistes. Tous les dimanches à 8 h. 30 : Invité dominical ; Bonne Maman (Marcel Barthet, Lyre).

Théâtre des Champs-Elysées. — Nouvelle saison. Théâtre des Vieux Colombiers, est donné tous les dimanches à 3 heures précises, le mercredi à 2 heures, de très intéressants concerts de musique moderne. Dimanche prochain, 9 mars, à 3 heures précises, Mme Lucienne Bréval, M. et Mme Emilio Vuillaud et M. Alexandre Wilson, dont les jeux étonnamment variés laissent incomprise aucune intention du compositeur ; ils prêtent vraiment à l'œuvre musicale interprétée la vie intense et colorée qu'elle comporte. Au piano, M. Vuillaud nous révélera de la musique de son pays, chaude, objective et colorée, de rythme, mais aussi d'harmonie et d'orchestration subtile.

Dimanche 16 mars, œuvres de Alberic Magnard, G. Pierné, Maurice Delmas, Gabriel Grovlez, concours de Mmes Jane Bathori, Lebeau, Gaumont Nette.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société anonyme — Capital : 250 000 000

Les actionnaires de la Société Générale sont convoqués aux termes de l'article 39 des statuts, pour le 31 mars 1919, à 3 heures, au siège social, 112, Avenue Kléber, en l'assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour :

1° Lecture du Rapport du Conseil d'administration et des Censeurs-Commissaires ;

2° Approbation des Comptes ;

3° Nomination d'Administrateurs, de Censeurs et des Commissaires ;

4° Autorisation aux Administrateurs conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Aux termes des statuts, le dépôt des actions pour pouvoir être admis à l'assemblée générale doit s'effectuer cinq jours francs au moins avant l'époque fixée pour la réunion de l'assemblée. Tout actionnaire de quelconque nationalité est de droit membre de l'Assemblée Générale, et toutes propriétaires de moins de cinq actions ont le droit de se réunir pour former un nombre d'actions ou un nombre supérieur et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire, même étranger à la Société, 29, Bd Haussmann.

Le directeur général : [illegible]

Une dame abonnée désire vendre une collection de la Française, comprenant les années 1915, 1917, 1918. Faire offres aux bureaux du journal. Presse, N° 1[illegible]

On nous demande : Où peut-on se procurer l'ouvrage suivant :

Quand la vie sera devenue chère, dans la cuisine, à la fois économique et perfectionnée ?

Prière d'envoyer le renseignement au bureau du journal.

Si quelque lectrice de la Française pouvait disposer du vol. des poésies : *Les Bagnes nouveaux*, par Eugène Rus, (1re ou 2e édition) Mme E. Dallet serait très désireuse de faire l'acquisition de cet ouvrage ou à défaut de la version, d'obtenir copie du texte photographié.

Prière d'indiquer, s'il y a lieu, des conditions : Villa « les Thuiels », 8 rue J. Ferry, Vernouillet.

Adjudant, médaillé militaire, instruit, sérieux, actif et vigoureux — nombreux séjours coloniaux — cherche situation coloniale, n'importe quelle colonie. Démobilisable 20 mars. Ecrire Planet, 19 Bd Saint-Barthélemy, Nice (Alpes-Maritimes).

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine, il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche, Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

BIÈRES
BIÈRE PANTA sans alcool
BIÈRE spéciale pour nourrices
BIÈRE de TABLE
9, rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 12-[illegible]

La Gérante : JANE MISME.

Imp. des Arts, 11, rue Molière, Paris

ECOLE ROY

7, rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STÉNOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au [illegible]
Cours spéciaux des Sciences, des Lettres, des Langues et des Arts, pour les Professeurs de l'Enseignement secondaire et supérieur.
Cours ouverts toute l'année. — Leçons particulières.
Placement assuré aux élèves.

TREIZIÈME ANNÉE — N° 466

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . Un an 8 fr.
ETRANGER . . . . — 10 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-03

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

LES PIERRES DU FOY

Que la crise de la famille fra... dénoncée bruyamment depuis ... vingtaine d'années, ait été réelle ... lement apparente, étendue ou ... mitée, la guerre n'y a évidemme... porté remède, mais elle en a mo... danger. Elle a aussi consolidé ... noué les liens de la France av... passé, et des hommes avec leur ... Dans l'exil ou dans la tranché... senti que la famille est le cen... toutes les vraies joies, celles qui ... poivent pas; que son intimité, l'ab... affectueux des cœurs l'un dans ... procurent seuls le répos plein, ... chez-soi est le havre béni apr... tempêtes du large ; hélas! falla... naufrage pour que fût connue l... pour du port?

Les conférences, à la fois lit... et sociales, que M. Henry Borde... en 1913 au « Foyer » (1) sont don... que plus actuelles aujourd'hu... l'heure où elles furent prononcé... les lira avec d'autres yeux, par... depuis lors, nous avons eu l'uni... Comme l'a dit M. Wilson, ... faut pas sourire de l'union sacré... n'est pas tout à fait sans doute, ... nom semble indiquer, elle n'... réconciliation des hommes ... conciliation — plus difficile — d... opinions, elle n'est pas non plus ... d'un idéal à atteindre, con... devise sur nos murs : Liberté, ... fraternité ; mais ces deux ... Union sacrée », représentent ... chose de réel : On a appris à ... faire que, de quelque parti qu'... soit, de quelque chapelle ou coter... se réclame, le soin de la vie ... individuelle, vie de la race, vi... filées — dépasse les intérêts de ce... cotteries ou chapelles ; et tou... manières particulières se sont re... d'elles-mêmes dès qu'a flotté dépl... grand drapeau national.

Il n'y avait jusqu'ici, pour préc... à réorganisation du foyer, que le... traditionalistes d'une part, ceux qui... raient tirer l'humanité en arri... des réformateurs d'esprit avancé... féministes. Les uns — et pe... aussi les autres — ne pouvaie... réussir, parce qu'ils faisaient de l'... duration de la famille une quest... parti. Et, rien ne dessèche autan... ne stérilise plus vite que cela le f... action qu'on voudrait ensemen... Laissons donc ce qui nous divi... quoi bon nous quereller? M. Henr... eaux n'obtiendra pas que les Fr... reviennent au régime d'avant la ... tion, avec l'autorité paternelle ... ge, l'assservissement de la femm... crée seulement en tant que m... l'ayant aucun droit sur ses propr... nus, avec enfin l'injustice du ... vilenesse. Il cite un exemple r... despotisme d'un père, qui brisa... ties en obligeant son fils à se ... mire son cœur ; parce que le c... gnement » de la famille, év... moyen de cette violence, s'est ... mand même à la génération su... H. Bordeaux dit que le père e... on :

« L'ancêtre avait voulu préser... race paysanne, la maintenir s... terre, l'enraciner. Il avait si bien ... le mauvais sort, l'envoûtemen... sur son fils par Paris, que celui ... revint pas, en effet, malgré ... vement quotidien à la tâche fa... le conjurer. Le bonheur qu'il ... pas eu, Edme eut la faiblesse d'y ... ses enfants. »

N'est-ce pas plutôt la preuve ... volonté, ou la fatalité de déracin... était trop forte pour ne pas tôt o... briser l'obstacle ? Chaque géné... un plus loin M. Henry Bordeau... ant de Montaigne, respire un ai... qui contribue à la séparer ... précédente. Souvent les parents n... gnent pas. Ils disent : « Pourqu... enfants nous ressemblent-ils si ... nous les avons bien gardés. » Oui ... fenêtres étaient ouvertes et ... veau est entré. » Cela est d'autan... vait quand la force à laquelle on ... nse est une force constructive ... servatrice de la race, comme l'a... Trop d'air nouveau a souffié ... érations actuelles pour que ... rétablie la famille du temp... ; mais pour que vive une race ... se conservent les vertus, et les ... ces et croyances de cette race, i... nécessaire qu'elle s'arrête ... ain point de son développeme... elle qu'elle continue, comme le ... lement.

Continuer, tout est là, et c'est ... ditionalistes et réformateurs ... joindre. Le cavalier qui arr... ture au plus bel endroit de la... celui qui lâche les rênes et lais... le cheval, ne parviendront ... mmun ; surtout s'ils perde... leur temps à se disputer. Mai... trophe et sans recul, nous p... côte à côte et unir nos effo... ce de la même cause.

Cette cause, c'est celle de la f... tous nous voulons unie, sai... heureuse. Nous voulons que ... ille ne soit pas sacrifiée à ... sionnelle, car c'est la pr... importe le plus à la nation, ... la vie familiale ne doit pas ...

« Les Pierres du Foyer », ... ière littéraire de la famille fr... Henry Bordeaux.